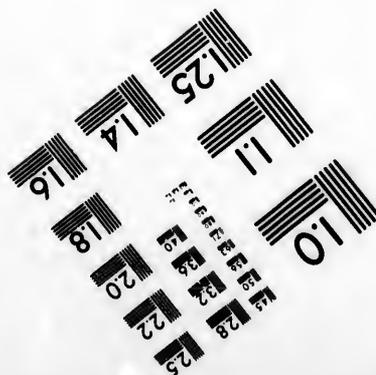
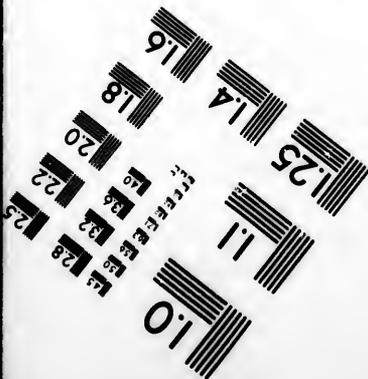
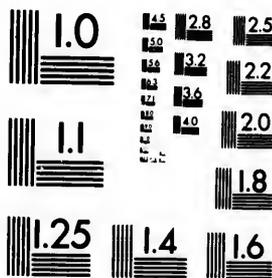


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



28
32
22
20

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

1980

UJ

Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

- Coloured covers/
Couvertures de couleur
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Tight binding (may cause shadows or distortion along interior margin)/
Reliure serré (peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure)
- Additional comments/
Commentaires supplémentaires

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Coloured plates/
Planches en couleur
- Show through/
Transparence
- Pages damaged/
Pages endommagées

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

- Only edition available/
Seule édition disponible
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Plates missing/
Des planches manquent
- Additional comments/
Commentaires supplémentaires
- Pagination incorrect/
Erreurs de pagination
- Pages missing/
Des pages manquent
- Maps missing/
Des cartes géographiques manquent

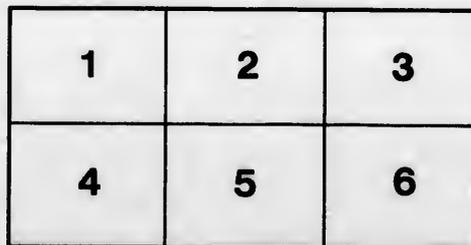
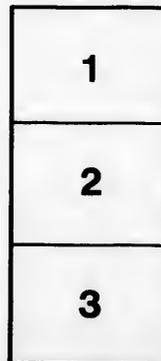
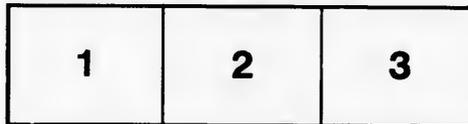
The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

The original copy was borrowed from, and filmed with, the kind consent of the following institution:

Library of Parliament

Maps or plates too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



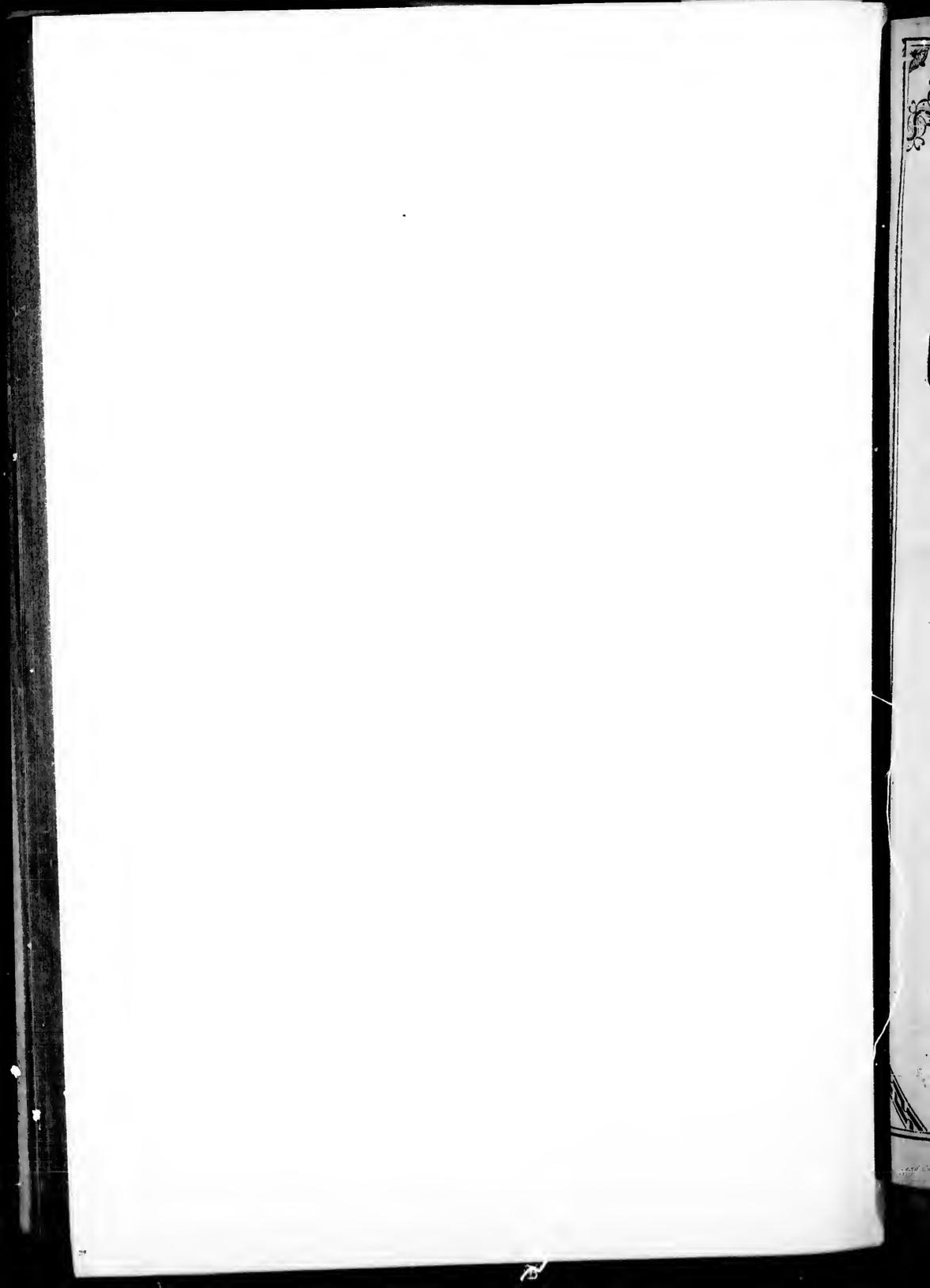
Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de l'établissement prêteur suivant :

Bibliothèque du Parlement

Les cartes ou les planches trop grandes pour être reproduites en un seul cliché sont filmées à partir de l'angle supérieure gauche, de gauche à droite et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Le diagramme suivant illustre la méthode :



7

NOTICE

SUR L'ORIGINE ET LES PROGRÈS DE L'ŒUVRE ET DE
L'ÉTABLISSEMENT DES

ORPHELINATS AGRICOLES

DE

NOTRE-DAME DE MONTFORT

(Dans le canton de Wentworth)

—
EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

AU PROFIT DE L'ŒUVRE
—

MONTRÉAL

EUSÈBE SENÉCAL & FILS, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

6, 8 et 10, rue Saint-Vincent

—
1883

;

u

c

le

co

te

es

Y

la

pu

ce

ré

qu

de

ap

po

ce

trè

L'ŒUVRE
DES
ORPHELINATS AGRICOLES.

L'établissement d'un orphelinat agricole dans notre pays est un fait dont l'importance ne peut être contestée.

Quel est le but, en effet, de cette admirable institution ? Arracher à la misère de pauvres orphelins, leur apprendre à gagner leur vie à la campagne, par le travail agricole, en faire des colons.

Dans un pays comme le nôtre, où tous nos efforts doivent tendre à développer l'agriculture, à diriger les bras et les esprits vers cette source principale de notre prospérité, peut-il y avoir une œuvre plus utile, plus bienfaisante, plus nationale ?

Aussi, la sympathie générale lui eût-elle été acquise si, comme la remarque en a souvent été faite par des amis de l'œuvre, le public l'avait plus ou mieux connue.

Cette observation bienveillante, en nous faisant voir que cette œuvre manquait de publicité, nous a convaincu qu'un *résumé abrégé* des circonstances qui lui ont donné naissance et qui ont accompagné la marche progressive de l'établissement des Orphelinats Agricoles parmi nous, serait de nature à faire apprécier l'œuvre comme elle mériterait de l'être par notre population :

C'est ce *Résumé* que nous allons lui offrir.

Cette œuvre a eu des épreuves comme toutes les bonnes œuvres, elle a eu à combattre des objections qui paraissaient très fortes, mais ses progrès et ses succès ont déjà produit la

plus heureuse impression dans le public et des personnes qui l'avaient accueillie avec froideur, la voient maintenant avec sympathie.

Puisse ce petit travail attirer l'attention publique sur une œuvre évidemment destinée à produire parmi nous les résultats les plus pratiques et les plus heureux, achever de dissiper tous les doutes et tous les préjugés, s'il en existait encore !

Puisse-t-il intéresser à son sort tous ceux qui croient que le meilleur moyen d'assurer l'avenir de notre nationalité est de diriger toutes nos forces vers le développement de l'agriculture et de la colonisation, comme tous ceux qui sont témoins de la triste destinée d'un si grand nombre d'orphelins pauvres et abandonnés, exposés dans nos rues à toutes les tentations du mal, à l'âge bien souvent où ils auraient le plus besoin de direction et de protection !

Maintenant nous réclamons toute l'indulgence du lecteur pour le style de ce récit, et le prions de ne considérer que notre bonne volonté et le but de l'œuvre.

NOTICE

SUR L'ORIGINE ET LES PROGRÈS DE L'ŒUVRE ET DE
L'ÉTABLISSEMENT DES

ORPHELINATS AGRICOLES

DE

NOTRE-DAME DE MONTFORT

(Dans le canton de Wentworth)

A la fin de 1880 et au commencement de 1881, dans un moment où, sous l'inspiration du patriotisme ardent de M. le curé Labelle, plus que jamais il était question de l'œuvre de la colonisation, et à peu près dans le temps où fut établie la société de colonisation du diocèse de Montréal, quelques citoyens de cette localité, notamment MM. François Froidevaux, Frs. X. Montmarquet, Joseph Brochoud, L. A. Grenier, Eusèbe Sénécal et George Laurent, désireux d'apporter leur appoint à cette œuvre, s'entendaient pour acquérir chacun un lot ou deux dans un canton quelconque du Nord.

Ayant fait part de leur projet à M. l'abbé Rousselot, alors curé de Notre-Dame, ce dernier crut devoir encourager cet acte de patriotisme et leur dit qu'il se joindrait à eux avec plaisir.

Où achèteraient-ils? étant la première question posée... trois d'entr'eux, les plus hardis, MM. Froidevaux, Brochoud et Montmarquet (les deux premiers, montagnards de naissance) s'aventurèrent dans la forêt, et, après diverses courses et explorations dans les cantons voisins, où leur idée n'avait pu se fixer, ils pénétrèrent dans le nord du canton de Wentworth, dans le onzième rang, à travers l'épaisseur des bois, sans chemins... et arrivèrent près de l'endroit où se trouvent actuellement bâtis le moulin et le premier orphelinat; sans toutefois faire la découverte du pouvoir d'eau sur lequel ce moulin est aujourd'hui construit.

Rendus là, dans ce pays de montagnes d'aspect sauvage et peu attrayant de prime abord, cette localité plut immédiatement à nos pionniers, qui, sans hésitation, presque instantanément, résolurent d'y prendre leurs lots.

Mais si, comme il vient d'être observé, leur résolution fut prise soudainement; ils n'avaient pas cependant agi aveuglément et sans bonnes raisons. Trois points importants avaient attiré leur attention et fixé leur décision: le sol, quoique rocheux, était de bonne qualité, le bois était beau et, comme endroit à coloniser, c'était ce qu'il y avait de plus rapproché de Montréal et de Saint-Jérôme.

Quoiqu'il en soit, à leur retour à la ville, ils firent leur rapport en conséquence à leurs compagnons réunis un soir dans l'atelier de forge de l'un d'eux. Tous approuvèrent leur décision, et de suite chacun d'eux, penché sur une carte des lieux, plus ou moins incorrecte, fit choix de son lot *sur le papier*.

Notons ici que c'est dans cet humble atelier de M. Froidevaux, un de nos plus intelligents artisans, au n° 264 rue Saint-Laurent (qu'on pourra à bon droit appeler le berceau de l'œuvre des orphelinats agricoles), qu'avaient eu lieu les réunions précédentes et l'entente des acheteurs primitifs.

C'est là aussi que, dans l'espace des deux mois suivants, environ soixante lots de terre, dans les 7ème, 8ème, 9ème, 10ème et 11ème rangs, ont été achetés du gouvernement par d'autres acquéreurs, qui, comme à peu près tous les premiers, n'en avaient rien vu.

Ce fut encore dans cet atelier qu'à la suite de quelques réunions intimes, où tous étaient les bienvenus, se forma plus tard entre les plus assidus, *tacitement*, une espèce d'association, disons plutôt de *confraternité*, qui fut l'origine de ce que depuis on est convenu de nommer le comité des "organiseurs provisoires des orphelinats agricoles," dont M. Rousselot était reconnu président de droit. C'était une société d'amis travaillant ensemble librement, sans autre lien que leur commune sympathie pour l'œuvre.

A la suite de l'acquisition si inattendue de ce grand nombre de lots naquit la pensée de tenter sans délai la fondation d'une nouvelle paroisse, qu'il fut d'abord convenu de nommer "Notre-Dame des Lacs" à raison des nombreux lacs qui s'y trouvent. Mais ce nom fut ensuite changé par la Société de Colonisation du Diocèse de Montréal, pour celui de *Notre-Dame de Montfort*, en l'honneur du vénérable Louis, Marie Grignon de Montfort, Fondateur de "La Compagnie de Marie," dont deux des membres (prêtres) avec six de leurs religieux (frères) ont aujourd'hui pris, avec tant de dévouement et de charité, l'administration de l'Œuvre et la direction des Orphelinats Agricoles.

L'affaire, on le voit, prenait déjà de plus grandes proportions ; ce n'était plus un simple projet d'intérêt plus ou moins individuel ; par la fondation d'une nouvelle paroisse il atteignait un but de grand intérêt public.

Cependant il ne devait pas encore s'arrêter là dans sa marche progressive, il allait subir une bien plus importante modification.

La Providence, on peut bien le croire aujourd'hui, y avait ses vues !

Quelques jours plus tard, M. Rousselot, subitement reporté vers une idée qu'il avait eue autrefois, mais ensuite presqu' perdue de vue, faute d'occasion et de moyens pour la mettre à exécution, venait demander à ses co-acquéreurs s'ils voudraient.

bien l'aider à exécuter un projet qu'il avait depuis longtemps conçu ; projet qu'on peut aujourd'hui mettre au rang des faits accomplis... " l'Œuvre des Orphelinats Agricoles. "

Il vous faudra, leur dit-il, travailler un peu, quêter beaucoup.

C'était une tâche pénible, sérieuse et de longue durée à s'imposer : perspective peu souriante pour des hommes dont l'intérêt matériel dans cette localité était réellement minime, car chacun d'eux n'y possédait qu'un lot ; sauf trois ou quatre familles dont les membres avaient pris entre eux deux ou trois lots au plus.

Ils y consentirent néanmoins, parce qu'ils surent comprendre qu'un autre but plus grand et plus patriotique s'offrait à leurs efforts : que du succès de cette œuvre dépendaient probablement l'avenir et le bonheur d'un grand nombre de pauvres orphelins ; qu'un bien incalculable pouvait en résulter pour le pays entier sous le double point de vue de moralité et de colonisation !

Ils acceptèrent donc et se mirent à l'œuvre.

M. Rousselot dans ce temps même recevait avis qu'il était nommé membre du Comité de colonisation du Diocèse de Montréal ; ce fut une heureuse coïncidence pour son projet.

Dans une réunion des membres de ce Comité il exposa son idée et son plan d'exécution. Ces messieurs, comprenant immédiatement le bien que cette œuvre pourrait produire, non-seulement y donnèrent leur adhésion, mais de plus autorisèrent M. Rousselot à employer à son exécution ce qu'il recueillerait, dans ce but, au nom de l'œuvre de la Colonisation, à laquelle ce projet d'Orphelinat Agricole paraissait devoir donner une grande et heureuse impulsion.

Ce fut à la suite de ces deux incidents que se forma comme on l'a déjà dit, *tacitement*, une espèce de comité " d'Organisateurs provisoires laïques des Orphelinats Agricoles, " qui, sous la direction de M. Rousselot comme Prêtre et comme inspirateur de l'œuvre, se mit en frais de demander et recueillir des contributions volontaires pour cette œuvre.

Les membres de ce comité sont, aujourd'hui, Messieurs :

F. Froideveau, M. Lefebvre, L. A. Grenier, F. X. Montmarquet, J. G. Guimond, G. A. Raymond, God. Chapleau, Jos. Brunet, G. Laurent, E. Senécal, Ed. Lafleur, V. Pausé, A. S. Hamelin.

Cette collecte fut lente et difficile au début. L'œuvre était nouvelle dans le pays, plusieurs la croyaient presque impossible en pratique ; on se demandait aussi s'il serait possible de trouver des hommes qui voudraient se charger d'une pareille tâche : prendre l'enfant de la ville, le porter au milieu de la forêt, l'initier aux travaux de la campagne, les lui faire aimer à force de

patience et de douceur, enfin, d'un enfant destiné par l'abandon à devenir le fléau de la société, faire au contraire un bon citoyen, un Cultivateur, un *Colon*, l'homme par conséquent le plus utile au pays ! Quelle tâche en effet ! Quels hommes de charité, de courage, de dévouement ne faudrait-il pas pour l'accomplir ! Où les trouverait-on ? Puis les uns croyaient d'abord que cet établissement serait trop éloigné de la ville ; d'autres pensaient qu'étant dans le diocèse d'Ottawa, ce diocèse en aurait seul le bénéfice (la déclaration publique et écrite de Monseigneur Duhamel a dissipé cette crainte) ; ceux-ci craignaient que le sol fût trop rocheux ; ceux-là disaient même qu'il était de mauvaise qualité ; etc., etc.

Toutes ces objections, toutes ces craintes, plus ou moins mal fondées, paraissent résolues et disparues aujourd'hui par suite de faits assez positifs et concluants, il nous semble : d'abord, dans la vénérable Compagnie de Marie, se sont trouvés les hommes de dévouement et d'expérience qu'il fallait pour cette tâche.

De plus ces mêmes hommes, après avoir vu les lieux, constaté la bonne qualité du sol, après avoir pesé et compris toutes les difficultés de l'œuvre, ont eu confiance en son succès, et n'ont pas craint, comme nous le dirons plus loin, d'en accepter la charge, bien résolus à l'accomplir.

Les objections que nous venons de mentionner, et quelques autres, quoique faites de bonne foi généralement, nuisaient néanmoins à l'Œuvre, en entravant sa marche et le travail des Organisateur.

Dans l'intérêt de l'Œuvre, ceux-ci durent s'y résigner sans découragement, et s'efforcer de les combattre ; comme ils durent aussi supporter, sans défaillance, bien des épreuves, bien des contrariétés personnelles venant, entre autres causes, de la supposition qu'ils étaient propriétaires de bien grandes étendues de terre dans cette localité, et partant avaient des intérêts considérables à y faire valoir.

Supposition bien erronée, vu le peu de terrain que chacun d'eux y possède, comme il a été dit plus haut ; car personne n'ignore qu'un ou deux lots dans nos *Townships du Nord* ne peuvent constituer un bien grand avantage, une grande richesse pour des résidents de la ville qui ne peuvent de leurs bras faire les travaux de défrichement, ni les exploiter eux-mêmes.

Les achats de bon nombre de lots composant au-delà de 2000 acres de terre, négociés par les Organisateur au nom de M. Rousselot, mais pour les Orphelinats Agricoles, ont probablement été la cause de cette erreur.

Tout ceci soit dit sans autre motif que de rassurer le public qu'une fausse impression sur ce point a déjà et pourrait encore influencer au détriment de l'œuvre.

Au reste, il était enseigné aux Organisateur que les épreuves,

les contrariétés étaient utiles, peut-être nécessaires pour le succès de toute grande œuvre, et souvent la meilleure preuve de son excellence. Ils n'en conçurent que plus de confiance, continuèrent leur travail sans découragement sérieux, et l'œuvre triompha de tous les obstacles.

Mais si leurs efforts contribuèrent à amener cet heureux résultat, avec quelle satisfaction ne reconnaissent ils pas en être réellement redevables à leurs concitoyens de Montréal, surtout ceux des paroisses de Notre-Dame et de Saint-Jacques, dont la générosité, bien connue s'est manifestée d'une manière exceptionnelle dans la création de cette œuvre !

Nous sommes en ceci l'interprète autorisé des Organiseurs pour exprimer la vive et sincère reconnaissance qu'ils doivent à tous ceux qui les ont si noblement aidés à l'accomplir, soit par les fonds qu'ils ont versés et versent encore abondamment entre leurs mains, soit par la cordialité, la bienveillante sympathie avec lesquelles de grands cœurs les ont accueillis, et bien souvent encouragé à poursuivre la mission ardue qu'ils s'étaient imposée. Ils ne sauraient assez en témoigner leur gratitude. Aussi quel beau résultat ?... Au-delà de \$8700 souscrites par eux en moins de deux ans jusqu'au 1er de Mai dernier.

La balance encore due sur ces souscriptions correspond à un montant équivalent emprunté pour l'Œuvre par les Organiseurs, et qu'ils acquittent graduellement à mesure que cette balance est collectée. " Cette remarque était utile pour faire savoir, aux souscripteurs et au public, la destination nécessaire de cette balance, et pourquoi elle ne peut servir aux besoins et aux dépenses courantes de l'Orphelinat." Cette dette porte intérêt.

Revenons à notre récit :

Comme il n'y avait aucuns chemins d'ouverts pour arriver à ce canton ni d'arpentages suffisants de faits, une Requête à ce sujet fut adressée au Gouvernement, qui se rendit à cette demande, fit faire un arpentage partiel et, depuis 1881, accorda annuellement une allocation pour ouvrir un grand chemin de colonisation, qui, partant du canton de Morin, devra traverser le canton de Wentworth et celui de Montcalm pour communiquer à la Rivière Rouge, dans le canton d'Arundel, suivant le tracé fait par M. Joseph Bureau, son Explorateur.

Ce chemin sera la voie la plus courte de cette rivière à Saint-Jérôme.

Avec quelques octrois spéciaux sur les fonds collectés par les Organiseurs dans l'intérêt de la colonisation, et avec les contributions volontaires fournies par un certain nombre de possesseurs de lots de la nouvelle paroisse de Notre-Dame de Montfort, notamment tous les Organiseurs, et se montant jusqu'à ce jour à environ \$1000 payées, ces derniers sont parvenus à faire ouvrir quelques-uns des chemins vicinaux, entre autres celui conduisant au moulin et à l'Orphelinat ; et ces chemins

vicinaux se sont continués et se continuent encore, suivant la mesure des moyens mis à la disposition des Organisateur.

Dans l'automne de 1881, ils songèrent à bâtir un moulin à scie, à bardeaux, etc., que les besoins de la localité requéraient et qui était indispensable pour l'érection projetée du premier orphelinat. M. Bureau, envoyé à la recherche, découvrit un pouvoir d'eau sur le N° 6 du onzième rang.

— Ici se présente un autre incident, remarquable au point de vue du bien de l'œuvre.

Ce N° 6, où se trouve ce pouvoir d'eau, n'était pas un des lots primitivement acquis par M. Rousselot, ni de ceux qu'il avait subséquemment achetés pour les transmettre plus tard aux Orphelinats Agricoles. Il avait été acquis du Gouvernement par M. Joseph Brouchou. Or, ce dernier, dans l'été précédent, désirant aller en Californie, avait mis son lot en vente, et M. Rousselot s'était décidé à l'acheter pour les Orphelinats. Le transport du lot fut consenti et accepté sans que ni l'une ni l'autre des parties sût qu'il s'y trouvait un pouvoir d'eau.

Cette circonstance parut providentielle et de bon augure ; elle fut heureuse pour l'œuvre des Orphelinats, dont ce pouvoir d'eau va être une des principales ressources.

De plus, elle contribua beaucoup à soutenir le courage des Organisateur en maintenant leur confiance dans le succès de l'Œuvre.

Immédiatement les Organisateur décidèrent de faire faire des défrichements dans les environs de cet endroit, et d'y bâtir le moulin en question, non comme entreprise personnelle et à leur bénéfice, comme l'idée en fut d'abord naturellement émise, mais pour le bénéfice et au nom des Orphelinats Agricoles ; l'avantage et le bien de l'œuvre devant primer tout intérêt individuel.

La construction de ce moulin fut confiée à M. J. H. Matte, de Saint-Jérôme, et, après livraison, la bénédiction en avait lieu le 26 juillet 1882.

Nous ne pouvons faire mieux ici que de reproduire *in extenso* l'excellent rapport que le journal *Le Nord* faisait de cette belle et joyeuse cérémonie dans son édition du 3 août suivant, avec le préambule et les considérations dont ce rapport était accompagné, le voici :

UNE EXCURSION AGRÉABLE—CÉRÉMONIES TOUCHANTES—
JOYEUSE FÊTE

L'éducation des orphelins est toujours difficile. Nulle part elle ne présente plus de difficultés que dans les villes où il faut livrer ces enfants à l'atelier ou au comptoir, dans un milieu qui offre tant de périls. En ces dernières années cette grave

question a vivement préoccupé M. le curé de Notre-Dame de Montréal ; il voyait se multiplier le nombre des orphelins, et ne pouvant offrir à tous un asile, il voulait au moins assurer la bonne éducation de ceux qu'il pouvait recueillir. Mais comment les arracher aux séductions de la ville, à l'âge de l'adolescence où ils entraient en possession d'eux-mêmes et faisaient le premier usage de leur liberté ?

M. le curé Rousselot a cru trouver la solution du problème en établissant des orphelinats loin des villes, et en les appliquant aux travaux de l'agriculture. Ces enfants devront ainsi grandir dans une atmosphère favorable à la fois au corps et à l'âme et échapper à la plupart des influences funestes.

M. Rousselot, avec le zèle et la charité qui le distinguent, a voulu réaliser son idée. Il a trouvé à Montréal des citoyens distingués qui ont su le comprendre et ont trouvé beau comme lui de se dévouer à cette grande œuvre. Ils ont mis ensemble les ressources que la charité a pu leur procurer, et ils viennent de jeter les fondements de leur œuvre.

C'est au canton de Wentworth qu'ils ont fixé le site du premier orphelinat agricole. Ce canton n'est pas trop éloigné de Montréal et surtout de Saint-Jérôme ; sans être d'un accès difficile, il l'est assez pourtant pour soustraire les jeunes gens à toute influence pernicieuse de la ville. Là au milieu d'une paroisse chrétienne, où ils ne trouveront que de bons exemples, les orphelins seront appliqués à l'agriculture, à l'horticulture et à quelques travaux de mécanique. Ils deviendront des agriculteurs pratiques. Pour assurer le succès de l'œuvre, une congrégation religieuse, composée de prêtres et de frères coadjuteurs sera appelée de France et viendra donner à l'établissement la direction sage et forte d'où dépendent sa stabilité et sa durée.

Tel est le projet conçu par M. le curé Rousselot et quelques-uns de ses généreux paroissiens. L'idée qui a présidé à la conception de ce projet est, comme chacun peu s'en convaincre, une idée éminemment religieuse et patriotique ; elle résume ce que les âmes charitables et philanthropes ont conçu de plus généreux pour venir en aide à ces pauvres enfants délaissés de la nature, ou abandonnés de leurs parents.

Comme toutes les œuvres destinées à produire des résultats les plus excellents, celle-ci commence modestement, et l'humilité de ses fondateurs est aussi grande que leur charité et leur dévouement. Il s'en vont, loin dans la forêt, jeter péniblement une humble semence, sans s'occuper des regards des hommes, sans se demander si l'on parlera d'eux ou si l'on taira leurs noms et leurs travaux ; ils ont le bien du pays en vue, et ils marchent droit leur chemin sous le regard de Dieu : que demandent-ils davantage ! La conscience d'une grande œuvre de charité accomplie, voilà qui est suffisant pour soutenir leurs efforts et renouveler sans cesse leur courage.

Dernièrement, M. Rousselot, curé de Notre-Dame de Montréal, arrivait à Saint-Jérôme en compagnie de quelques membres de la société de colonisation de Wentworth (Notre-Dame de Montfort). Ils partaient le lendemain pour inaugurer l'œuvre qu'ils ont en vue et la mettre sous la protection spéciale du Tout-Puissant. Cette œuvre a un double but : celui de fonder une paroisse canadienne dans ce canton, et celui d'y établir des orphelinats agricoles.

L'idée est neuve, mais essentiellement patriotique et en rapport avec les besoins et les exigences de notre population. Tout en secourant les pauvres petits délaissés, ces orphelinats contribueront à former des agriculteurs instruits et pratiques; ils seront ainsi la meilleure école d'agriculture pour les vastes cantons du Nord. On ne saurait donc trop louer l'œuvre patriotique et le beau dévouement de M. Rousselot et de ses dignes associés.

Pourquoi ces orphelinats sont-ils établis dans un des cantons du Nord, plutôt que dans quelque campagne avoisinant les grands centres ?

Les raisons de ce choix sont nombreuses ; il est inutile de les énumérer ici. Placés loin des grands centres de population, les orphelins prendront davantage le goût de la campagne et l'amour des travaux champêtres : de plus, ils se trouveront à habiter une paroisse essentiellement chrétienne et n'auront ainsi que de bons exemples sous les yeux. Le domaine qu'on peut livrer à leurs travaux est considérable, et il offre toutes les facilités possibles à l'exploitation agricole et industrielle. Enfin, *the last but not the least*, il n'était pas suffisant de pourvoir à l'instruction agricole des orphelins, il fallait encore penser à l'établissement de chacun d'eux, et comment peut-on y pourvoir mieux que dans cette région du Nord, riche sous tous les rapports et d'une étendue immense, puisqu'elle contient certainement plus de 8,000,000 d'acres de terre cultivable.

L'on voit par ces quelques explications, que M. Rousselot a tout calculé pour faire de son œuvre, une œuvre solide, durable, tant au point de vue religieux et national, qu'au point de vue des intérêts matériels de nos orphelins.

La route que nous avons à parcourir pour nous rendre de Saint-Jérôme à Wentworth est d'environ 21 milles, en passant par Mille-Isles et Morin. N'eût été les nombreuses averses qui nous restèrent par trop fidèles jusqu'à la fin, et la boue que les dernières pluies avaient délayée avec une abondance plus qu'ordinaire, jamais voyage eût été plus gai et plus amusant. Spectacle nouveau pour la plupart, belle et grande nature, paysages pittoresques, rien ne manquait.

Mille-Isles et Morin sont habités par des Irlandais et des Ecossois. Le sol de ces deux cantons est le même qu'à Wentworth, à peu de chose près. Les cultivateurs y sont remarqua-

blement à l'aise, mais aussi ils savent prendre leur terrain. Vous ne voyez guère partout que de magnifiques prairies ; peu, très peu de céréales, *beaucoup de vaches et de moutons*. Ces gens-là ont compris les *montagnes* : ils y vivent plus à l'aise que bien des Canadiens sur nos terres les plus riches de la vallée du Saint-Laurent. Quand nos compatriotes du Nord surtout feront-ils comme eux ? Les cantons du Nord constituent, tant par la force de végétation que par la limpidité des sources que l'on y rencontre par milliers, le véritable terrain à pâturages.

A l'entrée de Wentworth, nous faisons halte chez MM. Raymond et Gauvreau, deux jeunes gens appartenant à deux de nos meilleures familles canadiennes, qui se sont courageusement enfoncés dans la forêt pour s'y créer un bel avenir comme agriculteurs.

Là aussi commence un chemin, qui vient à peine d'être terminé, et qui nous conduit au premier établissement de la société. Nous admirons le bois magnifique qui compose la forêt vierge que nous traversons. Wentworth est d'une richesse forestière qu'il serait difficile d'évaluer. Disons seulement qu'il renferme nos meilleurs bois de chauffage et de construction, nos ressources les plus précieuses.

En passant nous admirons le lac Saint-François-Xavier, qui s'étend sur une distance de cinq milles, et près duquel sera bâtie l'église.

Enfin nous y voici !! Voilà le moulin de l'Orphelinat et les chantiers qui ont servi aux ouvriers, le tout au bas d'une jolie chute d'eau de 33 pieds de hauteur, au milieu d'un désert de trente arpents, et dominé par de fières montagnes couronnées d'une verdure luxuriante, qui semble se marier gracieusement aux teintes grises des gros nuages qui planent sur nos têtes.

Le pavillon français est déjà hissé sur le moulin ; pavillon improvisé au moyen de trois mouchoirs fournis par les excursionnistes.

On n'est jamais en peine dans la forêt : on n'a qu'à vouloir pour pouvoir, à preuve, ce cher pavillon que l'on se promet bien d'immortaliser dans l'histoire de la colonie.

A huit heures, mercredi 26 juillet, fête de Sainte-Anne, la cérémonie religieuse commençait. M. Rousselot bénissait d'abord le moulin qu'il consacrait à Saint-Joseph et il célébrait le sacrifice de la sainte-messe. Rien ne fut plus édifiant que cette première messe au milieu de cette solitude et célébrée devant une si pieuse assistance. Les associés présents s'approchèrent de la sainte Table avec une piété vraiment touchante et bien rare parmi les gens du monde. Le spectacle qu'ils donnaient était digne de nos ancêtres français et catholiques, qui n'entreprenaient rien sans se mettre sous la sauvegarde et la protection de la Providence.

M. Rousselot prononça ensuite une touchante exhortation, au

cours de laquelle il rappela à ses associés la grandeur de leur entreprise, les difficultés qu'ils auraient à surmonter, mais le succès assuré qui couronnerait leurs efforts, s'ils savaient toujours s'assurer de l'aide toute puissante de Dieu.

Après la messe, on procéda à planter sur la montagne voisine une grande croix en bois qui fut bénie au milieu des pieux cantiques de l'assistance, que ce spectacle tenait sous une profonde émotion.

Rien ne rappelait si bien la fondation de *Ville-Marie* par *Maisonnette* et ses héroïques compagnons, lorsqu'ils allèrent planter la croix sur le *Mont-Royal*.

Puis l'on fit honneur à un copieux déjeuner servi par les soins des messieurs de Montréal. Inutile de dire l'appétit d'un chacun et le plaisir que l'on goûte toujours dans la forêt à rompre une bouchée sur le *pouce*.

M. Honoré Matte, le mécanicien si bien connu de Saint-Jérôme, fit ensuite fonctionner les différentes machines du moulin que tout le monde admira, tant pour la rapidité que pour la précision et la justesse du mouvement ; comme l'a dit M. le curé Labelle, ce moulin ferait honneur à n'importe quelle localité du pays. Il a 40 pieds de long sur 50 de large et contient déjà 4 différentes scies rondes. Prochainement il aura un *plaineur* et un *embouveteur* mécaniques.

L'on procéda ensuite à choisir le site de l'orphelinat provisoire, qui sera à quelque distance du moulin et aura 50 pieds de long sur 30 de large et 3 étages.

A midi nous étions prêts à partir ; mais tout le monde voulut entendre une bonne parole du Colonisateur du Nord, et on cria : " M. Labelle, M. Labelle, un mot, un mot ! " Le brave curé dut s'exécuter de la meilleure grâce du monde, et comme il avait à traiter de son sujet favori, il fit un maître discours que le manque d'espace nous empêche de reproduire aujourd'hui, même en abrégé.

M. l'abbé Nantel, supérieur du séminaire de Sainte Thérèse, prit aussi la parole ainsi que M. G. A. Nantel, M. P.

A 2½ heures p. m. nous nous mettions en route, tous enchantés de notre voyage et des belles et grandes choses dont nous avions été les témoins.

Voici le nom des personnes qui assistaient à la fête :

Révd Messire V. Rousselot, P. S. S. ; M. le curé Labelle, Saint-Jérôme ; Révd. A. Nantel, Sup., Sainte-Thérèse ; G. A. Nantel, M. P. Saint-Jérôme ; MM. F. F. Froideveau ; F. X. Montmarquet, Edouard Lafleur, N. P. ; Michel Lefeybre, Théodore Lefebvre, Zothique Gascon, Narcisse Villeneuve, F. H. Gagnon, tous de Montréal ; Louis Labelle, Saint-Jérôme, J. H. Matte, contracteur, Saint-Jérôme, Jos. Bélanger, Howard, Isidore Prud'homme, Morin ; Hilaire Tassé, Howard ; Gilbert Leduc, Howard ; Michel Prud'homme, Wenworth ; Wilfrid

Bélangier, Howard ; William Beaty, Wentworth ; Bennet, Morin ; P. Despatis, Howard ; J. R. Raymond "colon" Wentworth ; Jules Gauvreau, "colon" Wentworth ; John Hopkins, "colon" Montréal et W. ; Ant. Durocher, Saint-Jérôme ; W. H. Scott, Saint-Jérôme ; Emile Matte, Saint-Jérôme ; M. Dieumegard, Wentworth ; Chs. Hotte, Wentworth ; Thomas Villeneuve, Montréal ; Isidore Tassé, Wentworth ; et au delà de trente autres personnes.

En novembre de cette même année (1882) un autre marché était conclu avec M. Matte pour l'érection du premier Orphelinat Agricole. Il en fit la livraison en mai dernier (1883).

Le 14 de ce même mois de mai arrivaient à Montréal le Révérend Père Fleurance et le frère Hugolin, de la Compagnie de Marie, tous deux envoyés par leur Communauté de Saint-Laurent sur Sèvres (Vendée, France), à la demande de Monseigneur d'Ottawa et de M. Rousselot, pour prendre pleine connaissance de l'œuvre projetée, voir et examiner la nature des lieux, le moulin, la bâtisse de l'Orphelinat, les défrichements faits, les ressources probables, les espérances pour le succès futur de l'Œuvre, etc., etc., et décider s'ils pourraient accepter au nom de leur communauté la charge de la mise à exécution de cette Œuvre.

Le 22 du même mois encore, fête de l'Invention de la Sainte Croix, après avoir, avec le frère Hugolin et quelques-uns des organisateurs, examiné les lieux et la qualité du sol, vu et s'être rendu compte de tout, en autant que possible, et après avoir pris les arrangements indispensables avec ces derniers relativement au secours et à l'aide sur lesquels il pourrait compter pendant quelques années, le Révérend Père Fleurance acceptait la charge et la direction de l'Œuvre.

Il en fit la déclaration à l'issue de sa messe qu'il avait offerte avec l'intention spéciale d'obtenir les lumières de l'Esprit-Saint et pendant laquelle, dit-il aux organisateurs présents, il avait en effet cru entrevoir la volonté divine.

Ce fut un moment d'indicible bonheur pour tous, l'Œuvre était couronnée de succès, bénie par la Providence.

Le Père Fleurance revint de suite avec eux à Montréal, pour régler quelques affaires relatives au spirituel comme au temporel de l'Œuvre, se pourvoir du plus strict nécessaire, et retourner sur les lieux au plus tôt.

Quelques jours plus tard il se rendait de nouveau à Notre-Dame de Montfort et, le premier de juin suivant (1883), jour de la Fête du Sacré Cœur, il entra en possession, au nom du Divin Cœur de Jésus.

Pouvait-il se présenter un plus beau jour pour commencer cette œuvre d'amour et de charité par excellence ? Jésus a dit :

Laissez venir à moi les petits enfants ! Or, où pourront-ils être plus près de lui et de sa Divine Mère que dans les montagnes, ses lieux de prédilection, où la sainte Vierge va les chercher et les appeler à elle pour leur manifester les volontés de son Fils ?

Eh bien ! dans les montagnes de notre patrie, nous allons les confier à des Religieux spécialement dévoués à son culte, et par eux, leur faire connaître et aimer son divin Fils ; espérons qu'elle les y visitera aussi, et couvrira de sa puissante protection et les enfants et l'Asile qui les aura reçus !

Dans l'intervalle, le Révérend Père Fleurance avait écrit en France annonçant son acceptation (qui fut plus tard ratifiée par sa Communauté) et demandant un autre Père et cinq autres frères.

Le 24 août 1883, ces derniers qui étaient le Révérend Père Bouchet, les frères Isaïe, Daniel, Lazare, Arsène et Eugène, débarquaient à Montréal, et le même jour, en compagnie du Père Fleurance venu à leur rencontre, laissaient cette ville pour Saint-Jérôme, d'où ils partaient le lendemain pour se rendre à leur destination, Notre-Dame de Montfort.

Enfin les 16 et 17 septembre dernier (1883) avaient lieu dans cet endroit où, il n'y a que deux ans, régnait la plus profonde solitude, de touchantes cérémonies, présidées par Sa Grandeur Monseigneur Duhamel, et dont la principale était l'inauguration de l'œuvre et l'ouverture du premier Orphelinat Agricole de notre pays, où venaient d'être admis les trois premiers orphelins que les organisateurs y avaient conduits la veille... les premiers, comme l'a dit le Père Fleurance dans son adresse à sa Grandeur, "les premiers de cette phalange qui viendra plus tard chercher dans cet orphelinat, la protection et la direction dont le jeune âge a si grand besoin." Nous tirons de nos divers journaux de Montréal le rapport suivant de cette fête si modeste et néanmoins si imposante dans sa simplicité.

INAUGURATION DE L'ORPHELINAT AGRICOLE DE NOTRE DAME DE MONTFORT.

Les 16 et 17 septembre, des cérémonies bien touchantes et solennelles avaient lieu dans le canton de Wentworth.

Le 16 au soir, vers six heures, Sa Grandeur Mgr Duhamel s'y rendait pour bénir le premier orphelinat et inaugurer l'œuvre naissante des orphelinats agricoles, dont un humble prêtre, à qui la postérité décernera le titre d'*Apôtre de la Charité*, M. l'abbé Rousselot, a le premier donné l'idée dans notre pays... Idée féconde en bien pour la colonisation et l'avenir de nos petits orphelins.

Le même soir avait lieu, dans la chapelle de l'orphelinat, la

bénédiction d'une cloche, la première qui, dans ces forêts, ait rappelé la salutation de l'Ange à Marie. Cette cérémonie fut suivie d'une adresse présentée à Sa Grandeur par le révérend Père Fleurance, directeur de l'orphelinat, et que voici :

MONSEIGNEUR,

Mon premier devoir en ce moment est de remercier Votre Grandeur de la paternelle protection qu'elle veut bien accorder à notre œuvre naissante, et de l'honneur qu'elle daigne nous faire en venant bénir cette maison où la Providence nous appelle à former des enfants à la vertu et au travail.

Nous savions déjà, Monseigneur, tout l'intérêt que vous portez à cet orphelinat, car, ce sont vos encouragements qui ont décidé nos supérieurs à en tenter l'entreprise; non-seulement vous nous avez mis dans la voie, mais aujourd'hui vous daignez continuer votre œuvre en appelant sur cet asile les bénédictions du ciel, et en nous établissant dans votre diocèse, où nous nous efforcerons, sous votre paternelle direction, non-seulement d'élever chrétiennement les chers orphelins qui nous seront confiés, mais encore d'évangéliser les fidèles près desquels nous serons envoyés ou appelés.

En l'année 1706, notre vénérable fondateur Louis Marie Grignon de Montfort était allé se prosterner aux pieds du Souverain Pontife Clément XI pour lui demander de bénir ses travaux et tracer la ligne de conduite qu'il avait à suivre dans sa vie apostolique :

“ Allez, lui dit le Pape, enseignez la doctrine chrétienne aux enfants et au peuple, attachez-vous à faire reflourir l'esprit du christianisme par le renouvellement des promesses du baptême, travaillez toujours avec une parfaite soumission aux évêques dans les diocèses desquels vous serez appelés. Dieu par ce moyen donnera bénédiction à vos travaux.”

Désireux de continuer la sublime mission confiée par Clément XI à notre fondateur, nous venons dans la terre hospitalière du Canada avec la résolution de demeurer fidèles à la direction tracée par le chef de l'Eglise au vénérable de Montfort. Voilà, Monseigneur, notre unique but, notre seul désir.

L'œuvre que nous entreprenons ici est grande et difficile, nous le savons. L'homme de Dieu, le Prêtre au zèle infatigable dont la Providence s'est servi pour établir tant d'œuvres admirables dans la ville si chrétienne de Montréal, et que nous serions si heureux de voir ici en ce jour pour lui redire notre affectueuse reconnaissance, ne nous cachait pas la vérité quand il nous appelait à la direction d'un orphelinat dans ces rudes montagnes des Laurentides : vous aurez un terrain difficile, nous disait-il, des rochers et des croix : cette perspective n'était pas riante pour la nature, mais à côté de ces difficultés il nous montrait l'âme de nombreux enfants qui avaient besoin de

soutien et de direction ; il nous disait le bien spirituel qu'il y avait à faire aux habitants de ces montagnes.

Alors nous nous sommes rappelés la mission de notre saint fondateur et nous sommes venus, sans nous laisser décourager par ces forêts et ces montagnes, nous rappelant la parole de l'Esprit-Saint qui dit : que la bénédiction d'un père affermit la maison des enfants : *Benedictio Patris firmat domos filiorum*. Et cette bénédiction de Dieu descendant sur nous par vos mains, Monseigneur, sera pour nous un trésor et nous soutiendra dans les difficultés que nous aurons à surmonter.

Un jour, jetant un regard sur l'avenir, je me sentais pris de frayeur et communiquais mes inquiétudes à un de ces généreux chrétiens dont la foi et le dévouement ont tout fait pour notre œuvre. " Allez toujours, me reprenait-il ; la sainte Vierge a tout fait jusqu'à ce moment, soyez sûr qu'elle ne vous fera pas défaut." Oui, et c'est là notre espérance et notre force, tout nous viendra de Dieu par Marie, et cette bonne Mère se servira encore de ces hommes de bien qui ont déjà tant travaillé dans l'établissement de cet orphelinat, pour nous aider à poursuivre le bien commencé.

Je suis heureux, Monseigneur, de pouvoir dire devant vous, à ces messieurs qui ont si généreusement secondé le zèle du révérend messire Rousselot, combien nous leur sommes reconnaissants et que nous espérons dans l'avenir parce que nous connaissons le passé.

Si nous avions encore besoin d'encouragement, nous le trouverions dans l'aimable accueil qui nous a été fait par les Ecclésiastiques de cette contrée, lorsque nous n'étions encore pour eux que des étrangers : leur bonté nous soutiendra ; qu'ils veuillent recevoir ici le témoignage de notre reconnaissance et l'assurance de notre religieux dévouement.

Monseigneur, je dois encore vous dire combien nous avons été heureux de voir le religieux empressement de tous les habitants de ces montagnes à profiter de la présence du prêtre au milieu d'eux pour remplir leurs devoirs de chrétiens ; et depuis trois mois leur zèle ne s'est pas démenti pour la sanctification du dimanche et la pratique des sacrements. Environ 150 communions ont été distribuées dans cet oratoire depuis le premier dimanche de juin ; vous le voyez, Monseigneur, les difficultés inséparables des commencements de toute fondation n'ont pas été pour nous sans consolations, et la joie que nous procure aujourd'hui votre visite paternelle renouvelle notre courage et excite notre espérance.

Bénissez-nous donc, Monseigneur, bénissez ces enfants qui sont les premiers de cette phalange qui viendra plus tard chercher dans cet orphelinat la protection et la direction dont le jeune âge a si grand besoin. Bénissez ce digne prêtre qui quoique absent de corps est ici par la pensée et par le cœur ;

vous le savez, il est l'âme de tout ce qui s'est fait dans cette maison. Bénissez ces chrétiens généreux dont le dévouement à notre œuvre ne connaît point de bornes, bénissez tous vos chers diocésains réunis en ce moment près de vous ; et forts des grâces que vous nous obtiendrez de Dieu, nous nous efforcerons de nous rendre dignes de la sublime mission que le Seigneur veut bien nous confier.

Monseigneur répondit à cette adresse en disant qu'il était surpris de voir les progrès si rapides de cette œuvre ; la belle bâtisse de l'orphelinat dont il n'avait point d'idée avant de l'avoir vue; le moulin et son superbe pouvoir d'eau etc. Le besoin et l'importance des Orphelinats agricoles, dit-il, deviendront de plus en plus évidents ; déjà le public s'en émeut et nos hommes d'Etat s'en préoccupent. Il exprima son entière confiance dans le succès de l'œuvre, ainsi que le bonheur qu'il ressentait d'avoir, dans son diocèse, deux pères et six frères de la vénérable Compagnie de Marie, dont la présence, dit-il, allait faire des habitants de cette nouvelle paroisse les privilégiés de la Providence.

Il fut heureux de constater que ces révérends Pères étaient satisfaits de leur position dans ces localités dont le sol quoique rocheux a l'avantage d'être d'excellente qualité.

De plus, il voulut bien ensuite réitérer les promesses écrites faites à M. Rousselot, par lesquelles il est réglé que les directeurs de ces orphelinats auront toujours entière liberté d'y recevoir de préférence et avant tous autres, les enfants du diocèse de Montréal et ceux de cette cité en particulier.

Le lendemain, 17, au milieu d'une assistance d'environ 120 personnes venues des paroisses et des cantons voisins, à travers bois et montagnes, Sa Grandeur donnait la confirmation à dix-huit adultes et enfants, recevait la profession de foi des révérends Pères Fleurance et Bouchet, bénissait le premier orphelinat, les premiers orphelins venus de Montréal et tous les bienfaiteurs de l'œuvre, et enfin faisait l'inauguration de cette œuvre, aux sons joyeux de la nouvelle cloche et aux accords d'un bel *harmonium*, don d'un prêtre de Montréal. Six prêtres arrivés la veille des paroisses voisines, MM. les abbés Labelle, Jodoin, Gauthier, Sauriol, Larochelle et Pelletier, plusieurs citoyens de Montréal, Saint-Jérôme, Saint-Sauveur, Saint-Adolphe, Sainte-Adèle, etc., et les organisateurs laïques de l'œuvre assistaient à ces cérémonies, qui étaient d'autant plus émouvantes qu'elles se passaient au fond des bois, là où la solitude absolue régnait il n'y a pas encore deux ans. Elles empruntaient des lieux, des circonstances et de l'importance de l'œuvre qui en était la cause première, un reflet de grandeur simple mais remplissant l'âme et le cœur des plus saines émotions.

A considérer l'humble origine de cette œuvre, le peu de

moyens à sa disposition au début, ses progrès rapides et étonnants néanmoins malgré beaucoup d'épreuves et de contrariétés, il semble permis de croire qu'elle est réellement bénie de la Providence, et par là destinée à un grand avenir, pour le bien du diocèse de Montréal sous le rapport de ses orphelins, du diocèse d'Ottawa sous le rapport spirituel et religieux et pour le bien du pays en général par l'aide qu'elle apportera à la colonisation.

Le public nous saura gré sans doute de lui faire part de quelques renseignements que nous nous sommes procurés sur la compagnie dont les pères Fleurance et Bouchet et leurs frères sont membres. Il pourra mieux juger si ces hommes sont aptes à diriger l'œuvre qu'ils sont appelés à établir ici, et à donner à nos enfants une éducation réellement pratique, en rapport avec les besoins du pays et de la colonisation.

En 1716 mourut à Saint-Laurent sur Sèvres, en Vendée, un grand serviteur de Dieu, le vénérable Louis Marie Grignon de Montfort.

Le procès de sa canonisation s'instruit actuellement en Cour de Rome.

Autour de son tombeau fleurissent quatre grandes communautés qui l'honorent et vénèrent comme père et fondateur :

1^o Celle des missionnaires de la Compagnie de Marie.

2^o Celle des sœurs de la Sagesse (elle sont plus de quatre mille religieuses vouées à toutes les œuvres de charité.)

3^o Celle des frères de Saint-Gabriel, qui font les classes surtout dans les campagnes.

4^o Enfin celle des Frères de travail, bons et excellents religieux de tous corps d'état et de métiers.

Les pères de la Compagnie ne se dévouent pas seulement à l'œuvre de la prédication dans les campagnes de l'Ouest de la France où tout le monde sait leurs succès admirables, mais encore ils ont fait leurs preuves comme directeurs de la jeunesse et comme agriculteurs.

Ils dirigent admirablement plusieurs orphelinats.

Monseigneur Duhamel, qui a visité leur maison-mère à Saint-Laurent sur Sèvres, au mois de juin 1882, a été émerveillé de ce qu'il a vu, non-seulement de l'esprit qui anime toutes ces différentes communautés, mais aussi des champs, des jardins, des vergers, des étables, etc., qu'il y a visités, de leurs succès en général dans l'Agriculture et dans l'élevage des animaux ; l'étable de la maison-mère renfermant 50 vaches laitières, 20 à 25 chevaux, autant de bœufs de travail, est une vraie curiosité."

Aussi, aujourd'hui Sa Grandeur se félicite-elle de voir ces religieux à la tête des orphelinats agricoles du Canada.

Parmi les directeurs de l'Orphelinat Agricole de N. D. de

Montfort se trouvent, outre les agronomes, un forgeron, un menuisier, et un meunier.

Les enfants qui leur seront confiés pourront donc avec eux s'instruire dans les différents états indispensables à la campagne.

Et si, à tous ces avantages que nous trouvons dans ces religieux pour donner à nos orphelins une instruction en rapport avec les besoins de la colonisation, nous ajoutons la facilité que ces derniers auront de s'instruire dans le travail du bois et la direction d'une scierie, nous comprendrons que nous ne saurions trop remercier la Providence de nous avoir donné ces religieux qui offrent tant de chance de succès pour l'avenir de l'œuvre des orphelinats, et la colonisation de nos vastes contrées du Nord.

Dans le cours de cette *notice*, nous avons pu voir l'opinion d'une fraction de la presse à propos de l'œuvre de charité et de patriotisme qui en est le sujet. Nous pouvons ajouter qu'elle a été unanime à en faire l'élog et à la recommander.

Pour preuve, citons quelques articles de nos journaux, qui, en même temps qu'ils feront connaître l'œuvre davantage ainsi que le but qu'elle doit atteindre, y intéresseront de plus en plus le public de Montréal.

(*La Minerve*, édition du 15 mai, 1882).

Nous devons espérer que nos concitoyens à l'aise s'occuperont activement de cette grande œuvre tout à la fois patriotique et religieuse, moralisatrice et de charité, et viendront sans délai en aide aux efforts tentés par MM. Rousselot, Giband et Deschamps, prêtres, avec le généreux concours des organisateurs laïques.

Puis le même journal rapportait les passages suivants d'un prône fait à Notre-Dame :

Au cours du prône, hier, M. l'abbé Giband a parlé de la collecte qui devait se faire pendant la messe, et dont le produit était destiné à l'œuvre des orphelinats agricoles de Notre-Dame de Montfort.

Montréal, a dit M. Giband, est la ville la plus mal dotée sous le rapport de ses orphelinats, surtout pour les garçons.

Dans ses trois ou quatre asiles, il y a à peine cent petits garçons. Personne, a ajouté le prédicateur, ne connaît le fait mieux que nous qui sommes, chaque jour, obligés de renvoyer de pauvres enfants, ne sachant où les placer.

Le canton, où on veut bâtir un orphelinat n'est pas dans le diocèse de Montréal, mais cette circonstance n'empêche pas que l'œuvre des orphelinats soit une œuvre diocésaine, et dont ce diocèse (Montréal surtout) aura tout le bénéfice, parce que cette œuvre est faite par le clergé et des laïques et avec l'argent du

diocèse de Montréal. C'est ainsi que monseigneur d'Ottawa lui-même l'a déclaré.

M. Giband a conclu en faisant voir que cette œuvre est non-seulement opportune et importante, mais urgente et *très urgente*, tout retard devant être la cause de la perte de nombre de pauvres orphelins ou enfants délaissés.

Dans une autre circonstance, *La Minerve* disait encore :

On n'a pas assez remarqué le côté pratique et le caractère lumineux de cette idée de prêtre et d'apôtre. M. le curé Rousselot, qui dirige et protège plusieurs institutions de charité dans Montréal, a vite compris, dès l'origine du mouvement de colonisation du Nord, tout l'avantage qu'il y aurait à transporter certains de ces établissements, les orphelinats, dans les nouveaux cantons, avec la perspective d'ouvrir aux orphelins comme carrière le défrichement et la culture de la terre, au lieu de les jeter dans les métiers de la ville, comme ouvriers ou domestiques.

La pensée est admirable, et nous souhaitons que sa réalisation réponde entièrement aux vœux de celui qui l'a conçue.

Dernièrement elle rapportait ce qui suit :

L'idée féconde des orphelinats agricoles, conçue et mise à exécution par M. l'abbé Rousselot, a frappé tout le monde. Voici ce qu'en écrit un journal de New-York, l'*Evening Telegram*:

“ Monsieur l'abbé Rousselot, de Montréal, s'est mis à la tête d'un projet très important, qui, s'il est mis à exécution d'après un bon système, produira les meilleurs résultats. M. l'abbé Rousselot a acheté, près de Saint-Jérôme, deux mille acres de terres dans le but d'instruire les orphelins dans l'art de l'agriculture. Pourquoi ne suivrait-on pas cet exemple aux Etats-Unis? L'avenir de la république dépend de ses enfants. On doit les former et leur donner une instruction solide. Ayons des fermes pour instruire nos orphelins, afin d'en faire des hommes courageux qui pourront suffire à leur subsistance. Une ferme-modèle de ce genre serait un exemple pour le monde entier et contribuerait à diminuer le nombre des criminels dans nos grandes villes. Prenez soin des enfants, et ceux-ci veilleront plus tard à la protection du pays.”

(*La Patrie*—édition du 5 juillet, 1883.)

Les nouvelles reçues de l'orphelinat agricole de Notre-Dame de Montfort sont très encourageantes.

Le révérend père Fleurance a fait son premier rapport devant le comité des fondateurs de cet orphelinat, et il se déclare très satisfait des résultats obtenus jusqu'aujourd'hui.

Il dit que, comme dans toute entreprise nouvelle, les commencements sont difficiles, mais qu'il est certain du succès, vu l'étendue considérable de terrain mis à la disposition de l'or-

m
co
pe
rie
ch
pe
bo
au
I
orp
Il l
C
en i
C
pelé
V
“
nats
où s
“
bas
drai
sair
vrai
“
et so
prou
à de
la so
réfor
“
de fo
plus,
anné

phelinat, la fertilité du sol, l'abondance du bois et la richesse des lacs

Il est certain que la Société de Marie a jeté là les bases d'une institution qui deviendra bientôt florissante.

Au mois de septembre quelques orphelins vont être installés au nouvel orphelinat.

La messe se dit maintenant tous les dimanches dans la chapelle provisoire.

(Le Monde—édition du 20 avril, 1883.)

Où vont tous les enfants qui sortent de nos orphelinats ?

Dieu le sait, et la police aussi, trop souvent.

Pauvres petits êtres privés au début de la vie des caresses maternelles, venus très souvent on ne sait d'où, s'en allant comme le hasard les mène, parce qu'ils n'ont encore trouvé personne pour leur indiquer un but certain dans la vie matérielle, ils ont été jusqu'à ce jour l'objet de la pitié des âmes charitables et des institutions de charité qui les ont gardés pendant quelques années, puis les ont laissés s'en aller à la bonne aventure, parce qu'il était à peu près impossible de faire autrement.

Le placement convenable des orphelins à leur sortie des orphelinats était un problème social assez important à résoudre. Il lui fallait pourtant une solution pratique.

C'est encore la charité chrétienne qui a fourni cette solution en inspirant la fondation des *Orphelinats Agricoles*.

Ces institutions nées du patriotisme et de la charité sont appelées à rendre de grands services à notre pays.

Voici le but des fondateurs :

“ Eriger, à l'aide de contributions volontaires, des Orphelinats Agricoles qui seraient comme des pépinières de colons et où seraient envoyés :

“ 1. *Nos orphelins*, qui là seraient élevés et initiés dès leur bas âge aux travaux et habitudes de la campagne, y deviendraient forts et vigoureux, recevraient toute l'éducation nécessaire pour devenir des agriculteurs habiles et intelligents, de vraiment bons colons.

“ 2. *De pauvres enfants* qui, par l'exemple de parents vicieux et souvent criminels, sont (l'expérience de tous les jours le prouve) presque infailliblement destinés, comme les premiers, à devenir de mauvais sujets, faisant la honte et le malheur de la société, et dont sont remplies nos prisons et maisons de réforme.

“ Les résultats qu'obtiendraient ces orphelinats seraient donc de fournir à la colonisation l'élément premier—le colon—et de plus, de détourner du chemin du vice et du crime, chaque année, un nombre considérable d'enfants encore purs, mais

condamnés au mal s'ils ne sont soustraits aux dangers qui les attendent lorsqu'ils deviennent orphelins, qu'ils sortent de nos asiles de charité, ou se trouvent exposés à tant de mauvais exemples et tentations dans des familles vicieuses.

(La Tribune—édition du 27 octobre, 1883.)

Parmi les bonnes œuvres qui ont surgi à Montréal depuis un certain nombre d'années, nous n'en connaissons pas de plus utile, de plus nationale, que celle des orphelinats agricoles. Ces orphelinats ont pour but, comme on sait, d'offrir aux orphelins pauvres un refuge, un asile, où ils pourront apprendre à gagner leur vie et à servir leur Dieu et leur pays, en se livrant aux travaux de la terre.

Etablis depuis longtemps en France, ils y ont fait un bien immense.

Que ne feront-ils pas ici, dans un pays où l'agriculture et la colonisation sont les deux sources les plus fécondes de notre prospérité, les fondements les plus solides de nos destinées nationales, où les carrières sont si peu nombreuses? Tous les jours on se convainc de plus en plus qu'on ne fera jamais assez de sacrifices pour l'agriculture et la colonisation, pour engager notre jeunesse à s'y livrer. Toutes les carrières, les professions, le commerce et l'industrie, sont encombrées; des centaines de jeunes gens végètent, se découragent et s'en vont, pendant que la colonisation et l'agriculture languissent faute de bras.

On a dix fois trop d'avocats, de notaires, de médecins et de marchands; et nous devrions avoir dix fois plus de cultivateurs, de colons.

Ils ont compris cela les citoyens généreux, les prêtres dévoués, qui ont entrepris, il y a deux ans, de doter notre pays d'orphelinats agricoles, les meilleures écoles d'agriculture qu'on puisse avoir. A la vue de tant d'enfants, de pauvres orphelins, qui battent le pavé des rues et deviennent souvent un danger pour la société, ils se sont demandé si le meilleur moyen de leur faire du bien et d'être utile au pays ne serait pas de faire, de ces pauvres petits malheureux, des colons.

La réponse était facile.

Ils se mirent à l'œuvre, achetèrent deux mille acres de terre à Notre-Dame de Montfort, à quelques lieues de Saint-Jérôme, et demandèrent aux missionnaires de la Compagnie de Marie de venir y fonder un établissement. A la vue du vaste champ ouvert à leur dévouement dans un pays français, ces bons missionnaires accoururent de la vieille France.

L'œuvre a fait des progrès si rapides que dans le mois de septembre dernier on apprenait que Mgr Duhamel en faisait l'inauguration.

A la décharge d'un lac, au pied d'une chute magnifique, un

mo
prè
on
d'en

I
M
vill
pou
com
colo
N
tism
quer
sent
une
Qu
rend
elle.
No
ont d
jours
la col

Da
religie
et des
élogie
d'esp
Nou
quer d

Ains
de la
par les
tance
Ce n
Non
de l'ag
pour la
laissés.

Rapp
quelqu
"Les

moulin à scie a été construit, l'orphelinat provisoire est à peu près terminé ; et quand les ressources pécuniaires le permettront on bâtera le grand orphelinat projeté, dans lequel des centaines d'enfants pourront être reçus.

L'établissement se trouve dans le diocèse d'Ottawa, mais à Montréal appartient le mérite de l'œuvre, car c'est dans notre ville qu'elle a pris naissance et c'est elle qui en bénéficiera pour ses orphelins, ainsi que réglé avec Mgr d'Ottawa, et, comme on l'a dit souvent, c'est encore elle qui profitera de la colonisation du nord.

Nous qui demandons depuis si longtemps que notre patriotisme s'affirme par des œuvres pratiques, nous ne pouvons manquer d'approuver celle-là. Elle a tous les caractères qui puissent la faire admirer et encourager par notre population ; c'est une œuvre de charité et de patriotisme.

Quand on demandera en son nom, ouvrons la main, car elle rendra au centuple à la patrie ce que nous aurons fait pour elle.

Nous pouvons dire des prêtres et des citoyens généreux qui ont doté le pays de cette institution ce que nous disons tous les jours de ceux qui se dévouent au progrès de l'agriculture et de la colonisation :—ce sont les bienfaiteurs de la patrie.

Dans son édition du 17 de ce mois (nov. 1883), *La Semaine religieuse* vient de publier, à propos de la compagnie de Marie et des orphelinats agricoles, un article fort remarquable et très élogieux, que, faute de temps (nous imprimons) et même faute d'espace, nous ne pouvons reproduire ici.

Nous y référons nos lecteurs que cet article ne pourra manquer d'intéresser beaucoup.

REMARQUES ET CONCLUSIONS.

Ainsi, que nous consultions l'opinion publique, par la voix de la presse, ou l'opinion individuelle hautement manifestée par les offrandes d'un si grand nombre de nos citoyens, l'importance de l'œuvre ressort toujours, incontestable, incontestée.

Ce n'est donc pas une idée d'utopiste !

Non ! Aujourd'hui, son côté pratique, pour le développement de l'agriculture, de la colonisation, de notre richesse nationale, pour la protection et le bien des orphelins et autres enfants délaissés, est, plus que jamais, évident et compris.

Rappelons quelques passages d'une circulaire publiée il y a quelque temps, et qui ont bien leur place ici :

“ Les orphelinats de Montréal sont tout-à-fait insuffisants. Ils

ne peuvent pas contenir le quart des petits garçons qui devraient y être recueillis.

“ Rien de plus pénible pour le cœur de nos prêtres que d'être obligés de refuser, presque chaque jour, quelqu'un de ces infortunés enfants.

“ L'œuvre des orphelinats agricoles,” disait Mgr N. Z. Lorrain alors grand-vicaire du diocèse, aujourd'hui évêque de Pontiac, “ est la plus urgente des œuvres pour Montréal,” et il encourageait à la poursuivre activement et sans retard.

“ Aujourd'hui il s'agit de la réaliser.

“ Or, l'opinion généralement admise est qu'on ne peut rien faire de mieux que d'élever ces enfants à la campagne, loin de la ville, loin de ses tentations ; ils y respireront un air plus pur, et ils y grandiront plus vertueux et plus vigoureux. Elevés dans les montagnes, ils apprendront l'agriculture telle qu'elle doit être pratiquée dans les vastes régions du nord ; et plus tard, habitués aux rudes travaux de ces localités, ils en deviendront des colons aussi habiles qu'utiles à leur pays.

De plus, comme on l'a déjà dit, ces enfants, dans l'Orphelinat de N. D. de Montfort, auront, en outre du grand avantage de l'agriculture, celui de pouvoir s'instruire dans divers états ou métiers bien utiles à la campagne, indispensables pour eux dans beaucoup de circonstances

L'œuvre est opportune, nécessaire, urgente, dit-on de tous côtés ; tout retard apporté à sa complète exécution amènerait la perte de nombreux enfants, serait grandement préjudiciable au pays et à Montréal en particulier !

Voici aussi quelques autres considérations qui ne sont pas, il nous semble, les moins importantes ni les moins propres à convaincre de la nécessité et des avantages de l'œuvre.

Nous croyons, pour bien des raisons, dont l'énumération serait inutile, qu'il faut des orphelinats dans les villes, dans une certaine mesure. Montréal, entre autres, a besoin des siens.

Nous partons donc du point de vue que, ceux existant se trouvant insuffisants pour sa population et ses besoins, il en faut créer d'autres, et nous pensons sincèrement être dans les limites de la vérité, en disant que tout le public est d'opinion que ces derniers, qui pourraient être le complément de ceux de la ville, doivent être bâtis à la campagne, où ils répondraient à tous les besoins.

Et, en outre des raisons déjà données et qui peuvent appuyer cet avancé, ainsi que celui de l'utilité et de la nécessité en général de l'œuvre des orphelinats agricoles, nous soumettons les suivantes :

1. Un orphelinat à la ville (à part sa construction, dont le coût serait évidemment plus considérable ici qu'au milieu de l'abondance des matériaux premiers, le bois, la pierre, etc.), sera

né
où
le j
2
par
d'au
le la
un
rien
dan
qui
U
des
U
“
3.
Celu
le re
en pa
de l'
en so
teur
dans
pour
poque
Si
police
plupa
enfant
leurs,
son ;
ne pe
de la
infort
Or,
coles
Que
culier
L'œ
popul
ivrog
genre
mante
famill
de ma
succo

nécessairement plus dispendieux d'entretien qu'à la campagne, où il aura toutes les ressources que procurent l'agriculture, le jardinage, l'élevage, etc.

2. L'orphelin élevé à la ville ne travaillant pas ou peu, et par le milieu même qu'il habite, est généralement faible, n'est d'aucun secours important pour l'asile qui le reçoit, et, lorsqu'il le laisse, à l'âge de douze à treize ans, il lui faut, pour apprendre un état de vie, rester exposé, pendant des années, sans expérience, sans direction, sans protection en général, à tous les dangers de la ville, à l'âge où il aurait le plus besoin de tout ce qui lui fait défaut sous ces rapports.

Un orphelinat agricole ne lui serait-il pas, alors, le plus sûr des Asiles ?

Un journal déjà cité disait :

“ Où vont les enfants qui sortent de nos orphelinats ?

Dieu le sait, et la police aussi trop souvent.”

3. Il en sera autrement de l'orphelin élevé à la campagne. Celui-ci grandira au milieu de tout ce qui pourra contribuer à le rendre fort ; il aura par le travail, dès l'âge de neuf ans, gagné en partie sa subsistance ; il sera utile et contribuera au soutien de l'établissement qui l'aura reçu ; enfin le jeune homme qui en sortira, à l'âge de dix-neuf à vingt ans, sera, ou un cultivateur pratique, ou un bon artisan, capable, dans un cas comme dans l'autre, de gagner sa vie, honorablement pour lui-même et pour la société ; il aura traversé, sous une sage direction, l'époque la plus critique de la jeunesse.

Si nous consultons nos Juges, Magistrats, Recorder, Chefs de police et autres officiers de justice, on sera convaincu que la plupart des orphelins pauvres, délaissés et abandonnés, ou des enfants de familles vicieuses, *deviennent des ivrognes, des voleurs, des criminels de toutes espèces, en un mot des repris de prison* ; que le nombre en est même bien plus considérable qu'on ne pense. Si on en doute, qu'on s'adresse à nos administrateurs de la justice ! Que ne doit-on pas tenter pour éviter à ces petits infortunés un pareil avenir ?

Or, voilà le but principal que l'œuvre des Orphelinats Agricoles est appelé à atteindre.

Quelques remarques, maintenant, qui intéressent plus particulièrement Montréal :

L'œuvre des orphelinats agricoles viendra au secours de sa population en diminuant le nombre, sans cesse croissant, des ivrognes, des débauchés, des voleurs, des criminels de tous genres, qui s'y multiplient dans des proportions les plus alarmantes et font la désolation d'un trop grand nombre de nos familles, et des meilleures, dont les enfants sont exposés à tant de mauvais exemples, à tant d'occasions funestes, où beaucoup succombent malheureusement.

Cette œuvre, en outre, par son principe colonisateur, sera pour Montréal une source féconde de richesse et de prospérité.

Il n'était guère possible en effet d'adopter un moyen de colonisation dont les résultats soient plus pratiques et plus certains, et rien ne pourra contribuer davantage à peupler l'arrière-contrée (back country) de Montréal, d'une race saine et forte, réellement capable, par son labeur intelligent, de promouvoir et alimenter son commerce, d'augmenter son influence.

On parle souvent du développement du Nord.

On dit que la Province, que notre ville y sont, au plus haut degré, intéressées,—et on a cent fois raison.

Eh bien ! Croyons-le ! A part des chemins de fer, que cette institution, d'ailleurs, alimenterait, en activant et en établissant de nouveaux centres de population et de production, et dont elle-même aurait grand besoin pour réaliser promptement le projet de construction du grand orphelinat,—nous ne ferons rien de plus propre à hâter ce développement de notre Nord que la création de pareils établissements.

Montréal a donc tout à y gagner ! Et c'est le moment de préparer l'avenir ! N'oublions pas ces points !

“ Quant à nos Gouvernements (d'Ottawa et de Québec), quelles sommes considérables n'économiseraient-ils pas par la diminution du nombre des criminels ?

“ Les prisons, maisons de réforme, pénitenciers, seraient moins remplis ; l'administration de la justice criminelle serait moins coûteuse, etc.

“ Au lieu de prisons encombrées, de villes remplies de vagabonds, ... nos campagnes se peupleraient de cultivateurs, de bons citoyens.

“ Sous quelque côté qu'on examine cette question de l'œuvre des Orphelinats Agricoles, quelques soient les intérêts qu'elle touche, en tout et toujours on trouve qu'elle tendra à produire le bien, à améliorer les positions !

“ Nos gouvernants pourraient-ils aider et favoriser une œuvre plus utile, plus humanitaire, plus avantageuse au Pays ? Quels résultats certains ! ... Economie, —Moralisation, —Colonisation !

Aujourd'hui cette œuvre est commencée ; l'inauguration en a eu lieu, comme on l'a dit, les 16 et 17 septembre dernier ; il faut maintenant la soutenir et l'aider un peu dans sa fondation, pour qu'elle puisse promptement augmenter sa sphère d'action, recevoir plus d'enfants, etc. ; en attendant que de plus grands moyens permettent de bâtir le grand orphelinat, où des centaines d'enfants pourront être admis.

Le jour de l'inauguration trois enfants étaient rendus à l'orphelinat, et trois autres y ont été envoyés depuis.

C'est un petit nombre, pourra-t-il sembler; en réalité, c'est trop si on calcule les moyens de subsistance de l'établissement, si on considère que l'installation des administrateurs est loin d'être complète, que certaines parties de la bâtisse de l'orphelinat ne sont pas entièrement terminées; son ameublement est à peu près nul, ses dépendances sont à peine commencées, etc.

Les organisateurs ont bien pu réussir à bâtir le moulin, construire le premier orphelinat, faire faire trente à quarante arpents de défrichement, assurer deux mille arpents de terre pour les besoins de l'œuvre, etc... mais ils n'ont pu aller au-delà.

A part quelques couchettes et chaises, il n'y a dans l'orphelinat d'autres meubles que ceux que ces bons religieux ont pu confectionner de leurs mains. Nous ne parlons pas de la chapelle qui a reçu déjà plusieurs dons généreux.

Il faut donc (à part la nourriture et les vêtements des pères, frères et enfants), compléter et meubler l'orphelinat, bâtir une grange, une écurie, une forge, faire de grands défrichements, pourvoir l'établissement d'animaux de ferme, d'instruments d'agriculture, etc., etc.; voir, dès le printemps prochain, à la construction d'une maison pour des religieuses, dont les services sont indispensables, pour le soin de l'infirmerie, l'entretien de la lingerie de la chapelle, des hardes des pères, des frères et des enfants, et surtout pour les soins à donner journellement à ces derniers, etc.

Or, les administrateurs de l'orphelinat, les révérends pères Fleurance et Bouchet, en hommes intrépides et généreux, ont pris tout cela à leurs charges, à la condition d'un peu d'aide et d'assistance pendant cinq à six ans, pour leur permettre de l'accomplir, avec le secours de leurs travaux!

Voilà tout ce qu'ils ont demandé.

Il était impossible d'agir avec plus de cœur et de charité. Les organisateurs laïques n'avaient qu'une manière de répondre à tant d'abnégation; l'honneur et le bien de Montréal, le succès de l'œuvre étaient en jeu, ils ne pouvaient hésiter :... ils se rendirent virtuellement garants de leurs concitoyens, au nom desquels ils promirent, par écrit, cet aide, cette assistance.

La population de Montréal ratifiera-t-elle l'obligation contractée en son nom par les organisateurs? Oui, nous n'en avons aucun doute.

Ces derniers connaissaient bien leurs concitoyens quand ils se sont engagés pour eux; leur passé était devant leurs yeux pour répondre de l'avenir; si souvent déjà leurs bourses s'étaient vidées en leurs mains!

Ils auraient cru leur faire injure en agissant autrement, en ne promettant pas aide et soutien à ces vaillants apôtres de la

charité et du dévouement, qui ont laissé famille et patrie pour venir au milieu de nos forêts accomplir la plus difficile mais aussi la plus belle des missions : *protéger et sauver l'enfant abandonné.*

Maintenant, à nous, citoyens de Montréal, de répondre à l'appel quand on nous demandera au nom de cette œuvre; ouvrons alors nos bourses; car, comme l'a dit encore un des journaux que nous avons cités—"elle rendra à la patrie, elle rendra à Montréal, au centuple, ce que nous aurons fait pour elle"!

Que tous donnent pendant quelques années, mais de bon cœur, afin de soutenir le courage de ceux qui demanderont en son nom—Si on savait ce qu'il leur coûte souvent pour demander—! Que le pauvre donne son 25 cents ou sa piastre; que le riche donne, généreusement et avec esprit de charité, suivant ses moyens; et dans cinq ou six ans cette grande œuvre nationale sera fondée et pourra se soutenir par ses propres ressources.

Si ce petit travail pouvait exciter la sympathie et la charité publiques, en faveur de nos orphelins et autres enfants délaissés, combien nous serions payé de notre trouble!!

M. Rousselot, curé de Saint-Jacques, M. l'abbé Giband, du séminaire, et tous les organisateurs, recevront avec reconnaissance les dons qui leur seront envoyés ou offerts, soit en argent, soit en effets (linge, hardes ou meubles) pour les enfants ou l'orphelinat.

Cette brochure est à vendre, à bas prix, et au bénéfice de l'œuvre, chez tous nos libraires.

Espérons que chacun se fera un devoir de l'acheter.

our
ussi
nné.
'ap-
ous
aux
ra à

bon
c en
nan-
e le
vant
atio-
res-

arité
ssés,

, du
nais-
gent,
s ou

œuvre,

ORPHELINATS AGRICOLES.



PREMIER ORPHELINAT.

MOULIN DES ORPHELINATS.

PREMIER ORPHELINAI.

